

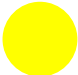




#2 • L'empowerment :  
un changement  
de regard



## II – L'empowerment : un changement de regard



## SOMMAIRE DE LA SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE :

	<b><u>Entrée en matière</u></b> : le plan de la séquence
	<b><u>Pratique réflexive</u></b> : quelques exercices ou bien un teaser pour vous aider à porter un regard <u>avant</u> la découverte de la séquence (vos pré-représentations) <u>et</u> un temps de réflexion <u>après</u> l'apprentissage du contenu (qu'est-ce que vous avez ressenti, appris ?)
	<b><u>Émotion / Corps</u></b> : pour une belle mise en condition, un temps d'exercices de respiration proposé <u>avant</u> et <u>après</u> l'apprentissage
	<b><u>Concept</u></b> : le contenu de la séquence
	<b><u>Temps d'appropriation</u></b> : les exercices et leurs corrigés

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



Et maintenant,

Munissez-vous de votre **Carnet de bord des apprentissages CHANGE OF VIEW.**

**Le Carnet CHANGE OF VIEW, qu'est-ce que c'est ?**

C'est votre compagnon de route tout au long de votre découverte du Référentiel sur l'empowerment. Il contient des rubriques qui vous permettent de structurer vos prises de notes : vos pré-représentations des thématiques abordées, vos notes prises pendant la lecture du contenu, vos solutions aux exercices, vos ressentis et vos conclusions.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



Dans cette séquence sur la notion d'empowerment, nous vous invitons à découvrir :

- comment la notion a émergé dans les pratiques sociales
- l'intégration de la notion dans nos pratiques d'accompagnement
- la posture professionnelle à prendre dans les relations d'accompagnement pour favoriser l'empowerment.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



Les questions suivantes ne donnent pas lieu à une correction :

*Quand est-ce que le terme d'empowerment a historiquement émergé ?*

*Est-ce que l'empowerment est un domaine exclusif au travail social ?*

*Le processus d'empowerment peut-il être initié à la place de la personne concernée ?*

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### Mise en condition

Pour vous mettre en condition d'apprentissage, nous vous proposons des exercices de respiration d'une durée de 5-10 minutes.

Pour découvrir les exercices, cliquez ici :

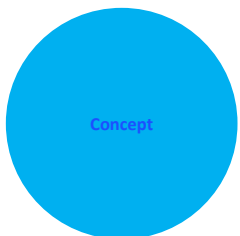


## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### Apprentissage sur l'empowerment

À l'issue de la présentation qui suit, nous vous proposons de tester vos connaissances sur un mode ludique.





## 1. Emergence de la notion d'empowerment

**Années 1960-70** : émergence du terme aux Etats-Unis et en Asie du Sud (lutttes féministes et antiracistes), et en Amérique latine (émancipation individuelle et collective donnant naissance aux mouvements d'éducation populaire de Paulo Freire)

- **Idee défendue par les féministes** : l'empowerment représente un processus d'acquisition d'un sentiment d'identité formulé en termes d'estime de soi et d'égalité
- **Lutttes des travailleurs sociaux aux Etats-Unis** : est associé à l'empowerment (leur) capacité à construire par eux-mêmes les réponses aux questions sociales auxquelles ils sont confrontés.

**Années 2000 en France** : apparition du terme dans le cadre d'appel à une réforme radicale de la politique de la ville vers une nouvelle politique s'appuyant sur les initiatives des collectifs dans les quartiers populaires dont les habitants ne sont alors considérés que comme des problèmes, rarement comme des ressources.



## #2 • L'empowerment : un changement de regard



Plus qu'un outil d'émancipation, **l'empowerment est tout un processus** qui passe par le renforcement du pouvoir d'agir, **englobant deux grands axes** :

- **L'axe collectif** se focalisant l'amélioration des circonstances extérieures des individus : défense des droits et des libertés de chacun par exemple ;
- **L'axe individuel** se focalisant sur l'empowerment des individus, sur le processus de prise de conscience et du renforcement au niveau individuel.

A présent, **CHANGE OF VIEW cherche à ce que chaque personne reste maître de son cheminement**, de ses choix, de sa liberté et puisse agir intérieurement sur ce qui entrave le plein usage de ses droits et de son pouvoir d'agir.

**Le but poursuivi** de l'empowerment dans le contexte d'accompagnement des personnes vulnérables est alors **d'amener la personne vers un travail de réappropriation de son propre pouvoir, d'accession à ses ressources personnelles et de déclenchement de sa capacité d'agir dans un contexte donné.**

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



## 2. Empowerment intégré dans les pratiques d'accompagnement

### Définition d'empowerment :

Un processus de changement par lequel une personne prend conscience de ce qui est important pour elle-même et restaure la mise en mouvement de son pouvoir d'agir, dans son intérêt supérieur et à partir de sa réalité.

**Ce processus est un mouvement intérieur** qui ne peut être initié à la place de l'autre, il ne peut être que favorisé « car le pouvoir ne se donne pas, mais il se prend et se développe, qui passe par un agir transformateur » (en référence à la pensée de Paulo Freire). Le cheminement vers cet agir transformateur passe par **3 étapes de prise de conscience**. Il est important de comprendre à quel stade se situe la personne accompagnée et d'y adapter l'accompagnement.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



**Etape 1. Le constat** : mieux prendre conscience de sa situation, du contexte et des obstacles extérieurs et intérieurs auxquels on fait face. A cette étape, l'accompagnateur pourra, si besoin, amener la personne à faire le point sur elle-même.

**Etape 2. Le choix** : prendre conscience, face au constat, du choix qui se présente, en se demandant notamment, si la situation nous convient, ou pas. Dans ce cas, l'accompagnateur peut assister la personne à se positionner et à conscientiser cette faculté de choix en identifiant de nouvelles issues.

**Etape 3. L'action** : poser des actions concrètes qui reflètent le choix exprimé. Lors de cette étape, l'accompagnateur pourra aider la personne à reconnaître ses ressources, ses capacités, ses talents et les savoirs issus de son expérience, pour en faire émerger la mise en mouvement souhaitée.

**Ce processus qui n'est pas linéaire** et qui peut prendre du temps.

**L'accompagnateur peut favoriser ce processus** en mettant en place un environnement propice permettant à l'accompagné de se sentir capable, et de réaliser qu'il a les ressources pour surmonter l'obstacle identifié.



## 3. Posture professionnelle à prendre dans les relations d'accompagnement favorisant l'empowerment

La mise en mouvement du pouvoir d'agir d'un individu est un vécu qui n'implique pas directement l'accompagnant. La mission de l'accompagnant est de **favoriser** les conditions de son émergence en créant le cadre le plus propice.

CHANGE OF VIEW recommande la création d'un cadre éthique participant à la mise en place des conditions propices à l'empowerment dans la relation accompagnant-accompagné, et **prône une posture qui respecte** :

- **Le principe de réciprocité**, qui protège la liberté de choix et qui permet de s'adapter à chaque contexte particulier
- **Le respect des droits culturels et des droits humains fondamentaux**, qui permettent la création d'un espace bienveillant, ouvert et de confiance, où la personne accompagnée reste le seul maître de son cheminement et de ce qui est important pour elle-même.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



Dans le respect du cadre éthique de CHANGE OF VIEW, les principes d'une posture professionnelle d'accompagnement soutenant l'empowerment de la personne sont les suivants :

- Nous sommes des agents de changement, des passeurs.
- Nous prenons en compte sur un pied d'égalité toutes les expertises en présence.
- Nous appréhendons la personne par le prisme de ses habilités, savoirs, expériences.
- Nous considérons les enjeux spécifiques de chaque personne accompagnée, comme légitimes.
- Nous prenons en compte le contexte singulier de chaque personne.
- Nous travaillons à partir des besoins exprimés de la personne et non des besoins perçus.
- Nous agissons sur le présent.
- Nous créons les conditions d'une conscientisation et d'une réappropriation des ressources propres à chacun.
- Nous sommes conscients qu'en tant qu'accompagnateur, le travail d'empowerment s'applique aussi à soi-même et qu'il nous revient de cheminer en ce sens, de poursuivre un parcours de travail sur soi.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### Temps d'appropriation

À présent, place aux exercices d'appropriation !

Chaque exercice contient une première diapositive avec la consigne et l'énoncé, et une deuxième diapositive avec les réponses expliquées.

**Conseils :** Pour chaque exercice, avant de passer à la deuxième diapositive, notez d'abord votre réponse dans votre Carnet CHANGE OF VIEW, pour éviter de voir les réponses trop tôt. Aussi, assurez-vous de visionner la présentation au mode « Diaporama ».

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### 1. Exercice n°1

**Consigne** : Répondez à la question suivante :

Où et dans quel cadre est-ce que le terme d'empowerment a historiquement émergé dans les années 1960-70 ?

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



**Corrigé :** Dans les années 1960-70, le terme d'empowerment a émergé aux Etats-Unis et en Asie du Sud (lutttes féministes et antiracistes) et en Amérique latine (émancipation individuelle et collective donnant naissance aux mouvements d'éducation populaire de Paulo Freire).

Les féministes défendent l'idée que l'empowerment est un processus d'acquisition d'un sentiment d'identité formulé en termes d'estime de soi et d'égalité.

Les travailleurs sociaux aux Etats-Unis, dans le cadre de leurs luttes, associent à l'empowerment (leur) capacité à construire par eux-mêmes les réponses aux questions sociales auxquelles ils sont confrontés.



## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### 2. Exercice n°2

**Consigne** : Pour chacune de ces trois affirmations, choisissez V pour vrai ou F pour faux.

1. L'axe collectif du processus d'empowerment se focalise sur l'amélioration des circonstances extérieures des individus, telles que la défense des droits et des libertés de chacun.
2. L'empowerment est un processus qui passe par le renforcement du pouvoir d'agir, englobant un grand axe : l'axe individuel.
3. L'axe individuel du processus d'empowerment se focalise sur l'empowerment des individus, sur le processus de prise de conscience et du renforcement au niveau individuel.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### Corrigé :

1. L'axe collectif du processus d'empowerment se focalise sur l'amélioration des circonstances extérieures des individus, telles que la défense des droits et des libertés de chacun.
2. L'empowerment est un processus qui passe par le renforcement du pouvoir d'agir, englobant un grand axe : l'axe individuel.
3. L'axe individuel du processus d'empowerment se focalise sur l'empowerment des individus, sur le processus de prise de conscience et du renforcement au niveau individuel.

$$1 = V / 2 = F / 3 = V$$

**Feedback** : L'empowerment est tout un processus qui passe par le renforcement du pouvoir d'agir, englobant deux grands axes :

- L'axe collectif se focalisant l'amélioration des circonstances extérieures des individus : défense des droits et des libertés de chacun par exemple ;
- L'axe individuel se focalisant sur l'empowerment des individus, sur le processus de prise de conscience et du renforcement au niveau individuel.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### 3. Exercice n°3

**Consigne** : D'après CHANGE OF VIEW, est ce que l'empowerment peut être défini d'après la première affirmation, d'après la deuxième affirmation, ou en rassemblant les deux affirmations ? Vrai ou faux ?

1. C'est un processus de changement par lequel une personne prend conscience de ce qui est important pour elle-même.
2. C'est la restauration de la mise en mouvement du pouvoir d'agir de la personne, dans son intérêt supérieur et à partir de sa réalité.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### Corrigé :

L'empowerment c'est :

1. C'est un processus de changement par lequel une personne prend conscience de ce qui est important pour elle-même.
2. C'est la restauration de la mise en mouvement du pouvoir d'agir de la personne, dans son intérêt supérieur et à partir de sa réalité.

**1 = V / 2 = V**

**Feedback** : L'empowerment selon CHANGE OF VIEW réunit ces deux affirmations. L'empowerment est un processus de changement par lequel une personne prend conscience de ce qui est important pour elle-même et restaure la mise en mouvement de son pouvoir d'agir, dans son intérêt supérieur et à partir de sa réalité.



## 4. Exercice n°4

**Consigne** : Reliez chacune des trois étapes de prise de conscience par lesquelles passe le cheminement intérieur de la personne vers un agir transformateur (1, 2, 3), avec l'action appropriée que l'accompagnateur pourrait effectuer envers la personne accompagnée (A, B, C).

Etapes :

1. L'étape « constat »
2. L'étape « choix »
3. L'étape « action »

Actions de l'accompagnateur :

A = Lors de cette étape, l'accompagnateur peut assister la personne à se positionner et à conscientiser cette faculté de choix en identifiant de nouvelles issues.

B = Lors de cette étape, l'accompagnateur pourra aider la personne à reconnaître ses ressources, ses capacités, ses talents et les savoirs issus de son expérience, pour en faire émerger la mise en mouvement souhaitée.

C = Lors de cette étape, l'accompagnateur pourra, si besoin, amener la personne à faire le point sur elle-même.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### Corrigé :

A = Lors de cette étape, l'accompagnateur peut assister la personne à se positionner et à conscientiser cette faculté de choix en identifiant de nouvelles issues.

Etape 2

B = Lors de cette étape, l'accompagnateur pourra aider la personne à reconnaître ses ressources, ses capacités, ses talents et les savoirs issus de son expérience, pour en faire émerger la mise en mouvement souhaitée.

Etape 3

C = Lors de cette étape, l'accompagnateur pourra, si besoin, amener la personne à faire le point sur elle-même.

**1 = C / 2 = A / 3 = B**

Etape 1

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



**Feedback** : Les 3 étapes sont : le constat, le choix, et l'action.

1. Le constat : mieux prendre conscience de sa situation, du contexte et des obstacles extérieurs et intérieurs auxquels on fait face. A cette étape, l'accompagnateur pourra, si besoin, amener la personne à faire le point sur elle-même.
2. Le choix : prendre conscience, face au constat, du choix qui se présente, en se demandant notamment, si la situation nous convient, ou pas. A cette étape, l'accompagnateur peut assister la personne à se positionner et à conscientiser cette faculté de choix en identifiant de nouvelles issues.
3. L'action : poser des actions concrètes qui reflètent le choix exprimé. Lors de cette étape, l'accompagnateur pourra aider la personne à reconnaître ses ressources, ses capacités, ses talents et les savoirs issus de son expérience, pour en faire émerger la mise en mouvement souhaitée.

## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### Pratique réflexive

À présent, si vous les souhaitez, vous pouvez faire le lien avec vos pratiques professionnelles, en complétant les autres rubriques de votre Carnet de bord des apprentissages CHANGE OF VIEW :

- La rubrique « *Comment je me sens ?* »
- La rubrique « *Qu'est-ce qui a changé dans mon regard ?* »
- La rubrique « *Comment est-ce que j'entrevois de le mettre en pratique ?* »
- La rubrique « *Qu'est-ce que j'aurais envie d'approfondir ?* »



## #2 • L'empowerment : un changement de regard



### Temps de respiration

Pour terminer cette séquence pédagogique, nous vous proposons de prendre encore un temps de respiration d'une durée de 5-10 minutes, en suivant les consignes suivantes.

Pour découvrir la consigne, cliquez ici :

